LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance, le 23 Juin 2026 à 20 heures 00 dans la salle des séances de la Mairie, sous la présidence de Monsieur René HEISER, Maire.

Le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- Approuvé, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance précédente ;
-
- Approuvé, à l'unanimité, le règlement intérieur du conseil municipal ;
-
- Désigné, à l'unanimité, Monsieur BROCLKY Jeremy pour représenter la commune au sein de la SPL ORNE THD ;
-
- Désigné, à l'unanimité, Monsieur RECCHIA Nicolas pour représenter la commune au sein de la SPL ORNE Transition ;
-
- Désigné, à l'unanimité, les membres du Conseil d'administration de la Régie Municipale d'Electricité, à savoir :
  Messieurs HEISER René et RECCHIA Nicolas représentant le Conseil Municipal ;
  Monsieur BOURGEOIS Gérard, membre au titre du contingent extérieur au Conseil Municipal ;

- Proposé, à l'unanimité, six commissaires titulaires et six commissaires suppléants en vue de la commission communale des impôts directs ;

- Autorisé, à l'unanimité, le recrutement d'agents non titulaires de remplacement ;

- Décidé, à l'unanimité, ma modification des horaires d'ouverture au public de la mairie comme suit :
  Lundi : de 13 h 00 à 17 h 00
  Mardi : de 13 h 00 à 17 h 00
  Mercredi : de 08 h 30 à 11 h 30
  Jeudi : de 13 h 00 à 17 h 00
  Vendredi : de 08 h 30 à 11 h 30

- Attribué, 14 voix pour et 1 abstention, les subventions suivantes :

<u>Subventions annuelles</u> :

300,00 € au Cyclo Club de Pierrevillers ;
850,00 € au Club des Guillerets de Pierrevillers ;
1 700,00 € à la Maison Pour Tous de Pierrevillers ;
1 000,00 € à l'association Les Mille et Une Pattes de Pierrevillers ;
3 400,00 € au Football Club de Pierrevillers ;
450,00 € à l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés de la Vallée de l'Orne ;
200,00 € à l'Amicale des donneurs de sang de Rombas – Pierrevillers ;
100,00 € à l'association Une Rose, Un Espoir ;
500,00 € à l'association La Trace des Templiers, correspondant à 450,00 € de subvention annuelle et 50,00 € d'aide au démarrage.

<u>Subventions exceptionnelles :</u>

450,00 € au Comité des Fêtes pour l'organisation de la Fête nationale du 14 juillet ;
450,00 € à La Trace des Templiers pour l'organisation de la Fête de la Saint-Jean.

- Approuvé, à l'unanimité, la convention d'occupation temporaire du domaine public communal avec la SAS Midnight pour l'occupation d'un distributeur de pizza sur un emplacement de 3m2 situé rue de Verdun, parcelle cadastrée section D n°138 ;

- Approuvé, à l'unanimité, l'avenant à la délégation de service public de gestion et d'entretien du réseau fibre à terminaison coaxial de la Commune ;

- Approuvé, à l'unanimité, la désaffection de sentier communaux et engagement de la cession de foncier communaux dans le cadre du projet d'aménagement « Mimaisonette »

- Approuvé, à l'unanimité, la convention de mise à disposition d'agents de la police municipale entre la commune de Rombas et la commune de Pierrevillers ;

- Décidé, à l'unanimité, d'échanger 1,86 ca de terrain appartenant à Monsieur Jean-Luc VOSS au lieu-dit « Derrière le Moulin » cadastré Section E n°3368/525 de 0,66 ca et Section E n°3370/527 de 1,20 ca, contre 1,40 ca de terrain appartenant à la commune cadastré section E n°3371 ;

LE MAIRE,
René HEISER